

# D.S.B. infos

Bulletin d'information et de liaison des organisations de la FFDSB



## Merci aux associations de donneurs

**Les objectifs de prélèvements en sang total, en plasma et en plaquettes ont été tenus en 2007.**

Les associations et leurs militants ont su se mobiliser :

- Tout au long de l'année pour le recrutement de nouveaux donneurs et la fidélisation des plus anciens.
- A l'occasion des trois appels de l'EFS visant à la reconstitution des stocks en période de crise des approvisionnements.



Nous pouvons affirmer qu'en 2007, grâce à vous, à 3 150 000 reprises, un volontaire s'est présenté sur un lieu de collecte, fixe ou mobile, pour donner son sang, son plasma, ses plaquettes ...

**Mission accomplie** : l'EFS, opérateur unique de la transfusion du prélèvement en France, a pu compter sur vous et sur vos équipes.

**La Fédération adresse un grand merci à toutes et à tous.**



## Structures décentralisées

Nous remercions et nous félicitons celles et ceux qui ont accepté de prendre des responsabilités au sein des structures décentralisées de la Fédération.

Ont été récemment élus présidents :

COMITE REGIONAL PROVENCE ALPES COTE D'AZUR : Geneviève MÉJEAN

COMITE REGIONAL ALSACE : Claude GERBER

COMITE REGIONAL POITOU-CHARENTES : Colette LE PAPE

UD ARIEGE : Jacques GRILLON – UD CREUSE : Jean-Paul DURON – UD HAUTE GARONNE : Joseph SOULOUMIAC – UD INDRE ET LOIRE : Gérard Avertin – UD GERS : Anne-Marie CAYRET – UD ARDECHE : Georges ANGOTTA

## Congrès de la Fédération

Beaune 2008

Grand moment de la vie fédérale, le congrès est un important lieu de travail, de rencontres et d'échanges.

Prévu à BEAUNE, début mai il réunira plus de 1 000 délégués des

Comités Régionaux, Groupement National, Unions Départementales, Associations Interdépartementales et Associations locales affiliés.

Madame La Ministre de la Santé, de la Jeunesse et des Sports (peut-être Monsieur Le Président de la République), des élus de la nation, les responsables des institutions partenaires, la Direction Générale de la Santé, les présidents d'associations amies, le Président de la Fédération Internationale des Organisations de Donneurs de Sang, des délégations étrangères et, bien sûr, l'EFS, seront parmi nous.

Nous entendrons leurs messages, nous leur adresserons nos analyses et nos points de vue sur les évolutions nécessaires de la Transfusion Sanguine Française par un dialogue ouvert devant les donateurs et les militants du don de sang bénévole rassemblés.

B U R G U N D E

Les inscriptions au congrès sont encore possibles. Si vous ne l'avez déjà fait, prenez contact avec le Comité d'Organisation :

Guy BORNIET, 19 Rue des Champs Fleuris – 21850 SAINT APPOLINAIRE

Téléphone 03 80 72 16 57

Courriel : [gb.stapo@wanadoo.fr](mailto:gb.stapo@wanadoo.fr)

## Assurances

Comme nous l'avions annoncé le gouvernement vient de mettre fin à l'opération d'assurance responsabilité civile gratuite pour les responsables d'associations.

La FFBA met en place pour ses membres une solution de substitution ([www.benevolat.org](http://www.benevolat.org)).

La Fédération a mis à l'étude l'idée d'une prise en charge fédérale de l'assurance responsabilité civile de l'ensemble des associations affiliées (pour 2009).

## Enquête sur les collectes

La Commission des Relations Transfusionnelles remercie les responsables d'associations qui ont fait le point sur les collectes au cours du 3<sup>ème</sup> trimestre de 2007. Le dépouillement a été effectué, il est donc inutile de continuer à envoyer les rapports sur les collectes réalisées depuis octobre 2007

La CRT proposera prochainement ses analyses et commentaires.

## Enveloppes fédérales pré-timbrées

### Sondage

De nombreuses associations commandent des enveloppes avec logo Fédération. Certaines utilisent des « prêts à poster » régionaux ou des enveloppes pré-timbrées.

Si ce système était retenu, la Fédération pourrait faire fabriquer des prêts à poster avec une image couleur et le logo (format 110 x 220, timbre « lettre 20 g urgent »).

Le coût de fabrication est d'environ 10 centimes en plus du timbre soit actuellement 0,64 € l'enveloppe environ. On envisage de faire appel à un ou plusieurs graphistes.

Votre association, votre UD, votre Comité Régional seraient-ils intéressés, sachant que l'affranchissement est valable même si le tarif des timbres augmente.

(Si décision en février, livraison en mai).

Réponse par courrier ou par fax ou mail :

Sondage « Prêts à poster »

L'association, l'UD, le CR....serait intéressé(e) pour une consommation annuelle de 50/100/200/500/1000 enveloppes pré-timbrées.

## Kits de sécurité

Sont encore disponibles des lots de 10 kits de sécurité auto (1 triangle, 1 gilet réfléchissant sous housse « don du sang »).

Livraison assurée sous quinzaine.

Prix de cession : 51 € transport compris le lot de 10.

Commandes à adresser à FFDSB – 28, rue Saint-Lazare – 75009 PARIS, règlement joint à la commande.

N'oubliez pas de préciser l'adresse de livraison.

## Journée mondiale du 14 juin

L'EFS, la FFDSB et les partenaires représentant les malades, ont défini le thème de cette campagne nationale : « **Il était deux fois, ... une histoire de dons...** ». Par ce message, l'idée est de raconter un conte, où les donateurs devraient donner deux fois leur sang par an. Actuellement au niveau national un donneur offre 1,6 fois son sang par an, or pour répondre aux besoins des malades, il serait nécessaire de passer à deux fois par an.

Le support médiatique sera un grand livre de trois mètres de haut.

Même si l'action principale est régionale, elle sera déclinée dans toutes les UD avec des collectes liées à l'évènement.

Pour la FFDSB, cette journée doit être une action de recrutement et de fidélisation de donateurs. Il est rappelé que cette journée est, cette année, un samedi et donc doit mobiliser les 2700 associations ou amicales de DSB.

Pour le public il est prévu des marques-pages, des stylos avec un petit carnet post-it pour les donateurs. La prochaine réunion du groupe de pilotage EFS/FFDSB est prévue en février.

## Bornes d'intérieur JET

La Société ULTI Media qui a équipé une première série de bornes désormais expérimentées par des responsables associatifs se propose de commercialiser le matériel (hors logiciels) tel que présenté ici.

Nous connaissons les tarifs pour une pré-série de 3 bornes mais nous pouvons espérer, pour des commandes en plus grand nombre des prix plus attractifs.

Borne 1 500 € + interrupteur à clé 120 € + intégration d'un logo + caisson de transport capitonné avec roues auto-collantes (indispensable pour la mobilité) 800 € soit environ 2 500 € hors taxes. (On trouvera des renseignements complémentaires sur le fonctionnement et l'usage de ces bornes auprès de l'Union Nationale La Poste France Telecom et de l'UD 88).

Merci de nous faire connaître par simple lettre ou mail votre intérêt pour un tel matériel : nous ouvrirons une souscription à partir de 10 commandes possibles.

FFDSB – 28, rue Saint-Lazare – 75009 PARIS

## Visite du LFB

Le 31 janvier une trentaine des responsables d'Associations de Basse-Normandie ont eu l'occasion de visiter le LFB, ce haut lieu de fractionnement du plasma pour traiter les maladies rares et très rares.

Les participants ont enchaîné visites et exposés très appréciés des

participants particulièrement attentifs aux explications et soucieux de comprendre ce que l'on peut obtenir à partir d'un don de plasma en médicaments issus de plasma.

Le Comité Régional BNO tient à remercier les directeurs du LFB des Ulis et de Lille, le Dr JJ Huart et Gérard Vanhove pour l'accueil et l'organisation de cette journée.

Toutes demandes de visites du LFB sont coordonnées par la Commission des Relations Transfusionnelles de la FFDSB.





## Médaille du militant



Médaille du militant avec barrette

### Préambule

A la demande de la Commission Administrative du congrès de Lyon, les instances fédérales ont décidé d'instaurer une nouvelle décoration à usage interne : la médaille du militant pour le don de sang bénévole.

### Description

Le Conseil d'Administration du 13.10.2007 a donné son accord pour un modèle avec lauriers, et barrette horizontale remplaçant le ruban, afin d'éviter la confusion avec tel ou tel ordre.

### Condition d'attribution

Cette médaille pourra être attribuée par les Unions Départementales à des militants non donneurs après dix ans de militantisme au sein d'une association pour le don de sang bénévole adhérente à une UD fédérée. Leur ancienneté est attestée par l'Association qui sollicite la distinction auprès de son UD.

### Condition de remise

Le Président ou la présidente de l'UD ou son représentant désigné sera habilité pour remettre cette distinction.

### Suivi des attributions

Il n'est pas tenu de registre national. Les Unions Départementales sont chargées de tenir un récapitulatif millésimé et nominatif des distinctions attribuées.

### Diplôme

Conformément à la décision du CA Fédéral cette distinction n'est pas accompagnée d'un diplôme national correspondant. Il pourra être fait usage de l'hommage de reconnaissance.

### Processus de commande

Ce sont uniquement les UD qui commandent sous la signature (impérative) du président d'UD, suivant les besoins, à toute époque de l'année : règlement joint à la commande.

Les médailles, sous emboîtage, seront disponibles à partir du 30 janvier 2008 au prix de 19,40 € l'unité (Port et emballage 10 € en sus quelle que soit la quantité).



## Message de l'UD82

### Matériel de sonorisation

Nos camarades de l'UD 82 ont obtenu d'importantes réductions sur le matériel de sonorisation « BOUYER ». Par exemple 1 kit mixte sonorisation/véhicule : ampli, haut-parleurs, fixations pour 925 € H.T. livré.

Contact UD 82 : [monroussel.dsb-ud82@wanadoo.fr](mailto:monroussel.dsb-ud82@wanadoo.fr)

## La FFDSB deviendrait une société de transport ?



A en croire ces photos, on pourrait l'imaginer. Peut-être aurez-vous l'occasion de croiser ce camion sur les routes de France.

Grâce à notre camarade Eric Burais (Drôme) qui a servi d'intermédiaire, cette société a préféré transporter l'image de la Fédération plutôt que de verser un don suite à notre sollicitation de mécénat d'entreprises. Voilà le travail !



## Association IRIS

L'Association IRIS (Immuno-déficience primitive, Recherche, Information, Soutien) vient d'obtenir la « Reconnaissance d'Utilité Publique » et de signer une convention de partenariat avec l'Etablissement Français du Sang.

On peut obtenir les résultats de l'enquête sur le traitement substitutif en immunoglobulines réalisée par l'Association IRIS sur le site [www.associationiris.org](http://www.associationiris.org) ou encore par mail [info@associationiris.org](mailto:info@associationiris.org).

Voilà bientôt 10 ans que l'Association IRIS milite en faveur des malades atteints d'Immuno déficience primitive (plus connus sous le vocable « enfants bulle ») dont l'espérance de vie s'est largement améliorée grâce aux chercheurs, aux personnels hospitaliers et aux militants associatifs. IRIS publie « Le fil d'Iris », bulletin d'information et réédite la désormais célèbre affiche « MERCI » par laquelle les malades remercient les donneurs.

IRIS – BP 40072 – 55102 VERDUN CEDEX – Tél. 03 29 83 48 34

## La comptabilité des associations

Si la loi du 1er juillet 1901 n'impose aucune contrainte comptable, le rôle croissant des acteurs associatifs dans l'économie a fait que les associations se sont vues imposer progressivement des règles comptables.

### Compatibilité en partie simple

La comptabilité en partie simple (appelée comptabilité de trésorerie) peut être utilisée par les petites associations qui ont un faible chiffre d'affaires, pas d'activité commerciale, pas d'obligation fiscale et pas de salariés. Cette comptabilité consiste à tenir au jour le jour les opérations de recettes et de dépenses dans un cahier.

### Le compte de résultat

C'est un document qui récapitule les produits et les charges de l'exercice (sur 12 mois) et qui indique le résultat (déficit ou excédent).

### Le bilan

C'est un document qui permet d'avoir une photo à une date donnée du patrimoine de l'association depuis sa création.

Le bilan est composé de deux parties : l'actif et le passif.

A l'actif, on trouve les investissements, les stocks, les factures non encaissées, les liquidités en banque ou en caisse.

Au passif, on trouve les capitaux de l'association, les résultats déficitaires ou excédentaires de chaque année, ses dettes et ses emprunts.

### L'annexe

Elle a pour but de compléter et de commenter les informations contenues dans le bilan et dans le compte de résultat. On y trouve notamment des précisions sur les provisions, les amortissements, la valorisation du bénévolat, les échéances des créances et des dettes.

La comptabilité va donc renseigner à tout moment sur ce qui se passe ou sur ce qui s'est passé dans l'association. Elle enregistre des sommes et permet notamment, l'établissement des bilans. On dit couramment que la comptabilité « constate ».

### Le budget prévisionnel

Le président et les autres administrateurs, c'est-à-dire ceux qui dirigent et qui décident, sont responsables de la gestion financière de l'association. Ils doivent « gérer l'association en bon père de famille avec prudence et diligence », c'est-à-dire avec attention.

Par définition, « le budget est un état prévisionnel des dépenses et des recettes, évaluées avec le maximum de précision et en fonction d'un ensemble d'objectifs que l'on se propose de réaliser, dans la limite des possibilités et compte tenu des besoins ».

Pour établir ce budget, il faut que l'association arrive à se projeter dans l'avenir et définisse des orientations stratégiques et détermine des objectifs.

Il existe différents types de budgets :

Les budgets généraux : le budget de fonctionnement, le budget des investissements et le budget de trésorerie. Les 2 premiers permettent de contrôler l'ensemble des produits et des charges quel que soit le secteur d'activités;

Les budgets fonctionnels : qui se rapportent à une fonction, à un secteur d'activité ou à un service/produit précis.

En pratique, les petites associations établissent principalement les budgets généraux :

La comptabilité et la gestion ne s'improvisent pas : quand on est responsable d'une association, mieux vaut, dans la mesure du possible, en acquérir les bases techniques.

**Sachez qu'il existe aussi des stages pour les bénévoles d'associations.**



### Les recommandations

**Diriger une association** demande les mêmes compétences que celles nécessaires à la gestion d'une entreprise.

La mise en place d'une analyse financière, le suivi de la trésorerie, sont des éléments indispensables à cette bonne gestion.

Cette analyse permet d'anticiper les besoins d'améliorer les relations avec les organismes financiers, et donc de mieux « gérer » l'association.

Ce sont des outils d'anticipation permettant un bon suivi de gestion et donc assurer une certaine sécurité pour l'association comme pour ses responsables.

Les placements de trésorerie peuvent être une suite logique à cette bonne gestion. Ils sont un « plus » pour l'association mais cela ne doit jamais devenir son principal objet.